



**Cinquième Réunion Plénière Ordinaire du Conseil Régional de l'année 2017  
Jeudi 30 novembre 2017 – Hôtel de Région**

**Discours du Président du Conseil Régional de la Guadeloupe  
M. Ary CHALUS**

Monsieur le Président du Conseil Économique et Social régional,  
Monsieur le Président du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement,  
Monsieur le représentant du Conseil régional des Jeunes,  
Monsieur le Payeur régional,  
Mesdames et Messieurs les Élus,  
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,  
Chers collègues,

\*\*\*\*\*

Toute vérité franchit trois étapes : d'abord elle est ridiculisée. Ensuite, elle subit une forte opposition. Puis, elle est considérée comme ayant toujours été une évidence.

Ce que je cherche par-là à démontrer est que trop souvent les hommes sont jugés et freinés dans leurs aspirations pour le seul motif d'avoir des idées différentes.

C'est dans cet esprit que je souhaite ouvrir cette séance plénière consacrée aux orientations budgétaires 2018.

Le projet « Changez d'Avenir » était novateur. Novateur, mais évident : construire un nouveau modèle économique fondé sur les atouts des îles de Guadeloupe, le vert et le bleu.

Bien que décrédibilisée, galvaudée et faisant même parfois l'objet d'ironies, cette idée s'est progressivement infusée dans les sphères de la société pour devenir aujourd'hui le *leitmotiv* des politiques territoriales en Guadeloupe, et ce, quel que soit le niveau de compétences exercées.

Cette stratégie, aux abords trop simple, était sans doute, celle que nous devons explorer et poursuivre dès le départ.

Et ce n'est pas une victoire personnelle mais bien la victoire de la Guadeloupe, la victoire des Guadeloupéens.

Il s'agit aussi de reconnaître que ce projet politique qui érige la croissance verte et la croissance bleue en tant que piliers du développement économique apparaît comme une évidence. Une évidence reprise par tous, une évidence plébiscitée par tous.

Suite à mon allocution au colloque "La France, Géant des mers", le 23 novembre dernier à l'Assemblée Nationale ; le président de la FEDOM, Monsieur Jean-Pierre

PHILIBERT en compagnie de l'ensemble des Présidents des Clusters Maritimes Français, félicitaient le Président de la Collectivité Régionale Réunionnaise et moi-même, pour notre rôle de précurseurs en matière de stratégie de croissance bleue.

Ils n'étaient pas les seuls à y croire.

Le déplacement de la délégation des membres de la Commission Pêche du Parlement Européen en octobre dernier, est venu renforcer cette conviction. Ayant vécu notre réalité l'espace de deux jours, les eurodéputés se sont engagés à plaider auprès des instances européennes en faveur de financements pour la modernisation de la flotte des pêcheurs.

Une vérité évidente donc à qui on se devait, comme le disait un grand personnage politique, de laisser du temps. Laisser du temps au temps. Et laisser ces idées s'infuser dans notre société.

L'émergence d'une croissance verte et bleue : tel était le socle de notre projet.

Et Mesdames, Messieurs, cela part d'un simple postulat :

Nous vivons sur une île qui possède plusieurs façades maritimes ouvertes sur le monde : la Caraïbe, l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord. Ce patrimoine maritime est à l'origine d'une qualité de vie enviée de tous, de nos valeurs, mais il est désormais temps qu'il contribue à renforcer notre économie.

Son caractère archipélagique, sa position géostratégique, la diversité biologique de ses écosystèmes confèrent à la Guadeloupe des atouts indéniables pour le développement d'une économie bleue.

Si notre objectif premier est la création d'emplois durables et de richesses tout en valorisant davantage le potentiel maritime de l'archipel ; au demeurant, il nous appartient de mener des actions fortes pour répondre au double défi qui se pose au secteur de la pêche: nourrir notre population tout en préservant nos ressources naturelles pour les générations futures.

C'est la raison pour laquelle, nos investissements entre 2016 et 2017 se sont matérialisés:

- **Par la mise en œuvre conjointe Etat-Région du FEAMP à hauteur de 9 900 000 euros dans le cadre de la programmation européenne 2014-2020**
- **Par le Plan Océan (plus de 12 000 000 €) pour une programmation pluriannuelle de 2017 à 2021. Nous avons voté une délibération en décembre 2016 pour que chaque commune de Guadeloupe, puisse bénéficier de l'aménagement d'une plage. Soit un total de 25 plages. Le début des travaux sur les premières plages, je vous l'annonce aujourd'hui, débuteront au premier trimestre 2018**
- **Par le plan pluriannuel Aquaculture, destiné à structurer la filière et à en faire un véritable vivier d'emplois parce qu'aujourd'hui, nous parvenons péniblement à couvrir seulement 5% du marché local.**

- **Par la mise en place du projet du grand port maritime et le financement par la Région Guadeloupe d'une plate-forme de transbordement.**
- **Par la remise à niveau des équipements dans le cadre du plan régional d'organisation et d'équipement des ports de pêche. C'est principalement le cas pour le port de Pointe-à-Pitre où une réhabilitation en profondeur du front de mer est en cours: il s'agit du projet Karukera Bay**
- **Par la finalisation du projet de bus des mers dans la baie du Petit Cul-De-Sac marin afin de proposer une offre innovante en matière de transport maritime de passagers.**

Parce que nous concevons les politiques publiques de manière transversale ; ces investissements ne pouvaient être appréhendés sans une offre de qualité en matière de formation.

Là aussi, la Région a dédié une enveloppe régionale de plus de 3 000 000 d'euros visant à structurer la filière pêche entre 2016 et 2017:

1. Par la coopération, en accueillant la 16<sup>e</sup> session de la Commission des Pêches pour l'Atlantique Centre Ouest (COPACO) en juin 2016.
2. En tant que chef de file des Régions Ultrapériphériques (RUP) pour la réalisation du projet ORFISH, réseau d'échanges sur les techniques de pêche à faible impact environnemental, dont le 1<sup>er</sup> atelier s'est déroulé en octobre dernier.

**L'ambition de structurer la formation liée aux nouveaux métiers de la mer, se matérialise aussi par le Plan Nautisme que nous avons créé et décliné sous l'initiative de «Guadeloupe Grand Large » afin de faire émerger la filière et former des skippers et des équipes de préparateurs à la course au large.** Les retombées de cet investissement ont été immédiates, puisque aujourd'hui des compétiteurs guadeloupéens brillent au plus haut niveau (Kenny Piperol, Damien Seguin).

Ce sont aussi des compétitions de renommée mondiale que nous nous sommes attachés à financer tels que le TGVT, prochainement le Rallye du Soleil, la Karujet que j'aurai l'occasion avec le vice-président Camille PELAGE, de présenter au Salon du Nautisme à Paris le 5 Décembre et l'année prochaine la Route du Rhum, évènement international.

Enfin la formation, c'est aussi le projet d'un centre caribéen de formation maritime préfigurant un lycée de la mer à Terre-de-Bas est actuellement à l'étude. Celui-ci permettra entre autres, de mutualiser l'offre et les moyens avec les îles voisines des petites Antilles, qui connaissent des besoins similaires.

La croissance bleue, tronc d'un nouveau modèle économique a aussi signifié qu'en 2017, nous priorisons le dialogue avec les pêcheurs et leurs représentants. Les résultats de ces concertations sont sans appel :

- La mise à disposition des locaux du Comité Régional des Pêches à Pointe-à-Pitre ;
- L'allocation d'une dotation de fonctionnement de 200 000 € ;
- Une enveloppe annuelle d'1 000 000 d'euros pour les aides régionales au développement de la pêche et de l'aquaculture ;

- 382 000 € versés au comité régional des pêches dans le cadre du dispositif régional d'indemnisation des pêcheurs impactés par la pollution à la chlordécone, mis en place par la Région, l'État et le Département.

Je rappelle que dans le cadre de ce dispositif, plus de 2 800 000 euros seront versés pendant 5 ans.

Cette croissance bleue ne pouvait s'entrevoir sans une stratégie de croissance verte menée en parallèle, car l'autre atout de nos îles de Guadeloupe est sa biodiversité. Une biodiversité riche et variée qu'il convenait donc de valoriser par le biais d'une politique publique dynamique.

Si en 2016, l'investissement régional en matière d'agriculture et de développement rural totalisait plus de 4 000 000 d'euros, celui-ci a été plus que doublé en 2017 pour atteindre plus de 10 000 000 d'euros.

Mais la croissance verte a été mise à mal cette année suite aux intempéries et aux différentes catastrophes naturelles qu'a connues notre archipel.

Bien évidemment, nous étions conscients dès le départ que ce nouveau modèle économique exigeait aussi de notre part, que nous soyons réactifs, justement, compte tenu de la fragilité que lui confèrent son caractère archipélagique et sa position géographique.

C'est pour cette raison que j'ai défendu avec l'ensemble des élus Guadeloupéens auprès du Président de la République et suite aux passages des ouragans IRMA et MARIA ; la modification de l'arrêté de catastrophe naturelle permettant à l'ensemble des communes de Guadeloupe et des sinistrés d'être indemnisés.

**Nous avons été à l'écoute des professionnels. Nous avons entendu leur détresse, nous avons compris leurs besoins.**

**Redonner ses lettres de noblesse à l'agriculture et au développement rural c'est aussi augmenter les investissements à destination de la structuration de la filière et des professionnels.**

Aux 11 000 000 d'euros d'aides régionales versées en 2017, il convient d'ajouter 4 500 000 euros, montant voté lors de la séance plénière du Conseil Régional en date du 12 octobre 2017, destiné à aider l'ensemble des groupements et interprofessions des filières agricoles et pêche à pallier aux pertes subies suite au passage des ouragans Irma et Maria.

En parallèle, nous avons travaillé en étroite collaboration avec la Chambre d'agriculture :

1. Pour accroître le niveau d'encadrement du monde agricole
2. Pour développer des offres de formations

**Ceci, dans l'objectif de valoriser la qualité de nos produits locaux parce que « pwodui an nou se fos an nou » mais surtout afin de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs.**

La demande expresse que je ferai au Président de la République sera donc de faire vivre la Charte État, Région, Département relative aux terres incultes permettant également aux communes de retrouver, tout leur potentiel de production en préservant la surface agricole.

**Dans le même temps, il s'agira de renforcer les dispositifs régionaux liés au financement de l'implantation des jeunes agriculteurs.**

**En 2018, notre priorité sera de nous tenir aux côtés des agriculteurs de demain, de cette nouvelle génération envieuse de se réappropriier les techniques et méthodes de nos aïeux.**

**Cette génération qui milite pour une agriculture biologique, respectueuse de l'environnement et favorable à la santé de nos compatriotes.**

Aider à l'installation des jeunes agriculteurs, soutenir les professionnels aguerris, oui. Mais aussi veiller à l'écoulement de leur production. Ce n'est plus un projet mais une obligation qui nécessite le concours de l'ensemble des collectivités locales.

L'enjeu pour cette année 2018 sera d'insuffler une nouvelle dynamique permettant de développer les volumes produits pour gagner de nouvelles parts du marché intérieur et surtout créer des emplois et de la valeur ajoutée.

À l'instar de la manifestation le Grand Marché Régional qui s'est tenu cette année au Champ-D'Arbaud à Basse-terre, la Collectivité régionale a pour ambition d'encourager les acteurs du monde économique.

De manière à promouvoir la structuration du secteur, nous lancerons le grand Marché d'Intérêt Régional (MIR), projet prioritaire que nous avons présenté lors des Orientations budgétaires 2017 et qui totalise un montant de 6 000 000 d'euros.

Si la mise en place du comité de pilotage constitué des institutions, des chambres consulaires, des représentants des consommateurs a débuté en 2017, la conception, les marchés et lancement des travaux sont prévus pour 2018 avec un objectif de mise en place de la gouvernance et du fonctionnement en 2019.

Je compte sur Mr Jean-Marie HUBERT et Mme Marie-Ange JETIL pour appliquer cette vision sur le terrain avec les porteurs de projets.

**Le MIR est un outil indispensable au renforcement de la structuration des filières, à la régulation des prix, à la traçabilité des produits, à la pénétration des nouveaux segments de marché et à l'amélioration des revenus des agriculteurs.**

Il est un instrument incontournable du développement d'une agriculture diversifiée capable de contribuer, bien plus qu'aujourd'hui, aux principes du « consommez local » et à long terme de la souveraineté alimentaire de la Guadeloupe que nous appelons de nos vœux.

Sur ce point, je tiens à remercier mon collègue et vice-président Mr Jean-Marie HUBERT pour l'abnégation dont il a fait preuve dans le suivi de ces dossiers. Je

l'encourage lui, ainsi que les conseillers régionaux en charge de ces questions à maintenir leurs efforts pour la finalisation de ces projets.

Je tiens d'ailleurs à féliciter l'ensemble des conseillers régionaux ici présents et à les encourager à poursuivre leurs efforts chacun dans son domaine, car le temps de la maturation est passé. Il est derrière nous.

### **Devant nous, se dresse un nouveau modèle économique pour l'épanouissement des Guadeloupéens.**

Un nouveau modèle économique contribuant à la croissance de nos entreprises.

Mais surtout un nouveau modèle économique vecteur de prospérité pour la Guadeloupe au-delà de nos frontières.

Et cette prospérité ne peut se dessiner, Mesdames et Messieurs, que par le biais de l'attractivité.

Cette attractivité, nous l'envisageons à travers les grands projets structurants :

- Le transport, compétence qui nous a été confiée par la Loi Notre depuis le 1er janvier 2017. Le transport maritime et j'ai abordé tantôt le projet de bus des mers. C'est aussi le transport urbain en garantissant à la population un réseau moderne et de qualité, abordable et accessible à tous.

L'occasion m'est donnée pour rappeler, contrairement à ce qu'il a été dit, qu'il n'a jamais été question pour la région de compenser les dépenses que supporte la CANBT pour des services de transport qu'elle a décidé de maintenir de son propre chef.

Toutes les charges relatives au transport ont été scrupuleusement inventoriées pour être transférées à la région avec les ressources correspondantes. Les lignes de transport urbain pour lesquelles est réclamée une compensation n'en faisaient pas partie et pour cause : le département n'est plus lié avec la CANBT depuis la fin de l'année 2015.

Afin d'autoriser à poursuivre le service pour ne pas pénaliser les voyageurs, j'ai accepté par un accord de principe donné par courrier en date du 6 mars 2017, la continuité du service avant une formalisation par convention qui ne comporte pas de dispositions financières.

J'aurai à m'exprimer sur ce sujet plus tard lors de cette séance.

- Une meilleure attractivité donc, qui envisage l'extension et l'amélioration du réseau routier par la poursuite des investissements, tels qu'opérés en 2016, des infrastructures routières.

- Le désenclavement numérique, dossier mené par une main de fer par la vice-présidente Diana PERRAN, qui permet à la fois d'encourager l'innovation et prévenir la fracture numérique entre les Guadeloupéens. Ceci s'est traduit par :

a. l'adoption du schéma directeur d'aménagement numérique. Nous avons lancé les premiers travaux en 2017 en direction des zones rurales et des îles du Sud qui sont quasiment achevés.

b. L'accompagnement de la Région face à la demande croissante des opérateurs privés pour le déploiement du Très Haut Débit en Guadeloupe.

c. L'élargissement du périmètre de déploiement du très haut débit sur l'ensemble de la zone d'intervention de la Région Guadeloupe. Ceci représente une intervention sur 88 000 foyers répartis sur 28 communes.

Nous lancerons prochainement le raccordement en fibre optique des îles du sud qui permettra de garantir une couverture de 100% du territoire en fibre optique d'ici 2022.

C'est aussi en ce sens que j'ai signé en présence de Mme Diana PERRAN, il y a deux semaines, une convention de partenariat à hauteur de 50 000 € avec l'association Outre-Mer Network. Elle vise à promouvoir l'insertion et une meilleure visibilité des jeunes guadeloupéens dans le monde de l'entreprise. Grâce à cette convention, les jeunes porteurs de projets bénéficieront entre autres de la possibilité d'être hébergés au sein des locaux de Station F qui est le plus grand campus de startup au monde.

L'innovation, représentée par les appels à projets collaboratifs que nous avons lancé pour la période 2018-2020. Du sport à l'agriculture, en passant par la santé, nous avons procédé à une allocation pertinente du FEDER et du FSE, au profit d'une recherche de qualité, répondant aux problématiques du territoire. Mme Sylvie Gustavedit-Duflo s'assurera du suivi de ces dossiers.

Nous entendons aussi renforcer notre leadership et là je compte sur la vice-présidente Mme Maguy CELIGNY en matière de transition énergétique :

- Par le Schéma Régional Biomasse pour la période 2017-2029 dont les travaux se termineront à la fin du premier semestre 2018.
- Par les différents appels à projets consacrés à la rénovation urbaine, à l'eau chaude solaire, à la rénovation de l'éclairage public et l'éclairage solaire, au photovoltaïque et à l'approvisionnement du véhicule électrique.

En 2018 nous lancerons :

- La création et le suivi du centre de ressources de la construction et de l'aménagement durable.
- L'organisation d'un séminaire qui présentera l'ensemble des actions menées sur le territoire sur la transition énergétique (avril-mai 2018).
- La réalisation des études de potentiel de production d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie.

Si l'attractivité se conçoit par une augmentation des investissements dans le secteur de l'Energie, de la Recherche et l'Innovation, elle se conçoit également, particulièrement dans le cas des îles de Guadeloupe par le tourisme.

Notre stratégie touristique a été présentée aux professionnels du secteur le mardi 7 novembre 2017 à l'Hôtel le Salako. Je ne reviendrai donc pas en détail sur celle-ci.

En revanche, je rappellerai qu'1 000 000 de touristes, 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, 1000 emplois nouveaux, sont nos objectifs à l'horizon 2020. Cette stratégie sera menée en collaboration avec l'Etat, les communes, les EPCI et les professionnels.

Il s'agit d'un pari pour lequel nous nous engageons résolument pour enfin faire du tourisme un vrai levier de croissance.

Une attention particulière a été portée sur les initiatives des petits porteurs de projet de gîtes, de petite hôtellerie, d'animation touristique, notamment dans le Sud et le nord Basse-Terre ainsi que dans le Nord Grande-Terre.

Pour mettre en œuvre la stratégie « 2020 : 1 million de touristes », nous avons assuré :

- La densification des dessertes aériennes existantes et le soutien à la création de nouvelles lignes aériennes notamment avec les Etats-Unis.
- La modernisation des équipements aéroportuaires et portuaires totalisant plus de 150 millions d'euros
- Le lancement de l'écosystème digital
- l'accompagnement financier régional (plus de 12 millions d'euros) des travaux de mise à niveau des sites et infrastructures touristiques (Chutes du Carbet, la Soufrière, l'Auberge de la Vieille Tour, La Toubana, le Meridien, le Club Med, le Saint-Georges)
- l'accompagnement financier régional pour la construction d'infrastructures dédiées au tourisme de santé notamment dans la ville du Moule avec le centre de thalassothérapie Serge BLANCO
- L'inauguration du Centre d'Imagerie Moléculaire de Guadeloupe (CIMGUA) et l'installation d'un Cyclotron, permettant à court terme, l'accès des habitants des petites Antilles aux technologies de médecine nucléaire destinées au dépistage des cancers.
- Le soutien au CTIG, pour la promotion du territoire, près de 7 millions d'euros par année.
- la création de dispositifs tels que la Foncière dont la mise en œuvre est aujourd'hui entre les mains de Mr Guy Losbar, 1er vice-président du Conseil Régional et président de la SEM Patrimoniale.

Ces efforts ont porté leurs fruits. Cette semaine, les lecteurs du *Wall Street Journal*, quotidien national américain de référence en matière d'économie et de finances, étaient encouragés à découvrir la Guadeloupe, dans un article vantant les mérites de notre destination.

En 2016, le *New York Times* plaçait les îles de Guadeloupe à la 11e place des 52 destinations incontournables.

Ces grands projets structurants qui viennent doper l'attractivité de notre territoire, Mesdames et Messieurs, dessinent l'avenir de notre région et garantissent sa compétitivité au niveau régional, national et international.

La relance de l'activité passe essentiellement par la capacité de tous à prendre leur part dans un effort collectif nécessaire. Un effort et un investissement de chacun.

Mais aussi par notre capacité à faire preuve d'abnégation. Notre capacité à mettre l'intérêt général avant l'intérêt individuel afin de construire le « pays Guadeloupe ».

C'est, je crois de cette manière que nous parviendrons à instaurer un climat social plus apaisé.



Mais je ne suis pas dupe. Il est impossible d'y arriver du jour au lendemain.

Je suis bien conscient des inégalités qui gangrènent nos territoires et qui ont tendance à ronger la confiance de nos compatriotes.

D'ailleurs les constats des assises des Outre-Mer les ont mis en exergue : je pense notamment au pouvoir d'achat, à la continuité territoriale. Sur ces points, je saisirai les plus hautes instances nationales pour veiller à l'avancement de ces questions et aux engagements de l'Etat.

Parce que comme on le dit en créole, *sé grenn di ri ka fe sak di ri*.

Chacun doit faire sa part. S'il importe à l'Etat de prendre ses dispositions pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Guadeloupéens, les syndicats patronaux doivent également porter leur pierre à l'édifice.

Cela passe notamment par une réévaluation des prix, en particulier des produits de première nécessité, dont les coûts sont encore trop élevés par rapport à ceux appliqués en France Hexagonale.

Nous avons tous en mémoire le mouvement social et populaire dénonçant la Pwofitasyon en 2009 ainsi que les graves conflits sociaux traversés ces dernières années dont certains étaient justifiés.

Nous ne pouvons plus nous permettre de connaître à nouveau ces situations.

C'est la raison pour laquelle nous croyons qu'en tant que chef de file de l'activité économique, la stabilité des entreprises et des institutions de notre territoire ne peuvent être pérennes que par le biais du dialogue social.

La satisfaction des Guadeloupéennes et des Guadeloupéens, la qualité de nos services étant des objectifs essentiels, il importe, à ce titre, que nous déterminions les voies et les moyens pour garantir l'opérationnalité, l'efficacité des outils et des instances de dialogue existants adaptés à la réalité et aux spécificités de nos territoires.

Cette nouvelle idée du dialogue, je l'ai présentée lors du colloque du CIPPA, et elle a reçu un accueil chaleureux des participants.

J'ai apprécié de voir que des Guadeloupéens d'origines diverses et d'horizons différents aient pu se réunir, réfléchir et tenter de trouver des pistes de solutions répondant aux problématiques qui touchent la Guadeloupe.

J'en profite pour saluer l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) à qui la Région Guadeloupe a octroyé un soutien financier et avec qui nous avons signé une convention en janvier 2017. Son action contribue à une avancée certaine dans le domaine du dialogue social grâce à la capitalisation des expériences et à la mise en lumière des pratiques innovantes auprès des acteurs locaux.

La CTAP, réunissant des acteurs de tous bords politiques pourrait s'inspirer du colloque de la CIPPA, elle qui est l'instance privilégiée de dialogue pour définir et harmoniser les politiques publiques en Guadeloupe. Nous devons prendre cet exemple, chers élus !

Car nous-mêmes, élus et responsables politiques, éprouvons le besoin de mieux communiquer entre nous.

Cette responsabilité, ce dialogue, n'apparaissent pas toujours comme une évidence lorsque nous traitons des problématiques telles que le traitement des déchets ou encore la gestion de l'eau.

Cela étant, ces difficultés n'ont pas entravé, mon engagement concernant la gestion de l'eau qui fut total en 2017. Et en 2018, la Collectivité Régionale sera un acteur à part entière pour la résolution définitive de ce conflit.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, il n'est plus question de niveau de compétences. La vérité, est que tout ce qui nuit au bien-être des Guadeloupéens sera l'affaire de la Région Guadeloupe, sera mon affaire.

Les Guadeloupéens nous regardent et nous ne pouvons rester impassibles face à une situation qui perturbe le quotidien des usagers, les établissements scolaires et hospitaliers ainsi que l'activité touristique.

Nous ne parviendrons pas à atteindre l'objectif à l'horizon 2020 de recevoir 1 000 000 de touristes en Guadeloupe si nous ne parvenons pas à résoudre l'épineux conflit relatif à la gestion de l'eau.

Une fois encore, nous avons été réactifs et nous nous sommes investis en faveur de l'amélioration des conditions de vie des Guadeloupéens. Nous avons créé en 2017 un service dédié à cette thématique et consacré :

- **Plus de 1 000 000 d'euros région et 3 000 000 d'euros FEDER** pour le lancement de **2 appels à projets en direction des collectivités** pour la recherche et la réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable.
- **Plus d'1 300 000 euros d'aides régionales** qui ont été apportées **aux collectivités** pour des projets en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées (Sainte-Rose, Cap Excellence, Trois-Rivières, SIAEAG, CASBT)
- **560 000 euros d'Aide aux particuliers** pour l'équipement en système de récupération d'Eau de Pluie : en 2017, 244 citernes de récupération d'eau de pluie ont été accompagnées, pour un montant.

Dans le cadre de son rôle de gestionnaire des fonds FEDER, la Région Guadeloupe a entrepris des actions:

- Pour l'eau potable, d'un montant total de 30 000 000 d'euros avec un montant programmé de subvention en 2017 de **13 000 000 d'euros** correspondant à **14 opérations** ;
- Pour l'assainissement des eaux usées, **3 opérations** ont obtenu un financement en 2017 représentant **3 000 000 d'euros de subvention**.

Enfin, la région est intervenue en **matière de gestion de situation de crise**:

- Lors de la **pollution de l'eau aux hydrocarbures** dans la commune de **Goyave**, nous avons livré 11 664 packs d'eau pour un montant total de **24 500 euros** ;
- La Région a également organisé, en soutien à la **population saint-martinoise** après le passage du cyclone IRMA en septembre 2017, la livraison de **1 580 packs d'eau** pour un montant global de 5 100 euros ;
- Face aux difficultés d'alimentation en eau de certains secteurs, la Région a mis à disposition des collectivités des **citernes mobiles de stockage d'eau** leur permettant de disposer d'une réserve complémentaire, en cas de pénurie. En 2017, la Région a prêté ces citernes mobiles aux communes de la Désirade et de Saint-François.

Face à la crise de l'alimentation en eau que connaît la Guadeloupe, nous avons fait le choix de porter en maîtrise d'ouvrage des travaux structurants dans le domaine de l'eau potable. Les opérations retenues sont celles définies dans le cadre du plan d'urgence, sur la base du travail de l'Office de l'Eau, à savoir :

- **Le renouvellement de réseaux d'eau potable à Gourbeyre ;**
- **Le renouvellement partiel du feeder de Vernou, sur la commune de Petit-Bourg ;**
- **La sécurisation du système de distribution à Fonds Cacao, dans la commune de Capesterre-Belle-Eau.**

Ces trois opérations représentent un montant total de travaux de 7 600 000 €.

Nous sommes prêts à réévaluer le niveau d'intervention de la Région Guadeloupe si tant est que l'ensemble des acteurs s'accordent à réunir l'ensemble des conditions pour dispenser aux Guadeloupéens un service qui réponde à leurs besoins.

Un service de gestion partagé tendant vers la fin de cette tension sociale qu'il est indispensable de transcender.

Dans une conjoncture où le lien social est mis à mal, il est impératif de démontrer en permanence notre capacité à nous moderniser. Nous croyons qu'aujourd'hui, il convient de franchir une étape décisive afin de faire évoluer le dialogue social en Guadeloupe : celui de placer les partenaires sociaux au cœur de l'élaboration des politiques publiques.

**C'est la raison pour laquelle je recevrais dès le mois de Janvier 2018, l'ensemble des représentants syndicaux.**

Le dialogue social se doit à l'avenir d'être une plateforme de discussion qui engendre des changements, des accords mis en œuvre.

Moins de conflits, plus d'écoute, le dialogue social instaure un rapport gagnant-gagnant pour les salariés et le territoire guadeloupéen. Ce sont au final des salariés qui se sentent reconnus, des entreprises productives, et toute une économie faisant le pari d'un développement concerté et harmonieux de notre territoire.

Mais pour permettre ce nouveau modèle économique, chacun doit, de manière lisible, contribuer à l'emploi. La Région à son niveau, doit assumer pleinement son rôle et même avec détermination, être force de proposition auprès de l'État.

Nous nous engageons à mener de concert avec l'Etat, le Département et les collectivités, les programmes nécessaires afin que le chômage, en particulier le chômage touchant les jeunes recule.

Au cours de l'année 2017, nous avons initié la mise en œuvre du SRDEII et renforcerons notre action en 2018. Cette démarche va se traduire par une nouvelle ingénierie d'interventions à travers :

- la création d'un fonds de garantie régionale,
- le prêt « croissance très petites entreprises » (TPE),
- l'accompagnement des petites entreprises en création et en développement.

**Comme annoncé lors des Assises des Outre-Mer, nous ferons des propositions auprès des instances de l'Etat concernant la réécriture des marchés publics en adéquation avec les cadres législatifs en vigueur afin que les entreprises guadeloupéennes aient les moyens de répondre aux appels d'offres publics.**

Lutter contre le chômage signifie également soutenir l'activité locale et les entreprises. C'est pour cette raison que le rétablissement de la trajectoire budgétaire de la région s'est poursuivi au cours de l'année 2017. Surtout parce qu'assainir les finances régionales nous permettra d'appréhender les projets nécessaires au développement de la Guadeloupe dans une certaine sérénité eu égard aux annonces gouvernementales en matière de réduction des dotations aux collectivités.

Malheureusement, l'apurement du passé reste très prégnant dans la dynamique d'exécution du budget pour l'année 2017.

Nous avons dû faire face à un volume important de factures impayées soit pas moins de 4567 factures en souffrance depuis 2012 tout secteur confondu.

**Ainsi au terme de cette année 2017 la Région aura traité plus de 95% des factures reçues. Au total c'est une dette de plus de 22 000 000 € que la région apure depuis le 1 janvier 2016.**

Concernant Guadeloupe formation c'est 19 300 000€ que la collectivité régionale a dû payer en 2017 pour faire face non seulement au fonctionnement de cet établissement mais également à l'importance des factures impayées, soit pas moins de 11M€ dans ce secteur stratégique de l'action Régionale.

Nous pourrions également parler des dettes sociales de l'ER2C ou encore des factures du Mémorial ACTe, Messieurs les conseillers régionaux Victorin LUREL et Hilaire BRUDEY, vous en avez été témoins lors de notre Commission Permanente d'hier.

Ce paramètre n'entravera pas nos objectifs. Nous ne serons pas freinés par le passé matérialisé par des impayés.

La collectivité régionale va donc poursuivre cet important chantier de rétablissement de sa trajectoire budgétaire afin d'assainir sa relation avec les acteurs économiques du territoire.

Dans cette perspective, et, à la veille de son projet de budget 2018, elle envisage de revoir son règlement financier et précisément la qualité de son processus d'engagement des dépenses.

Là encore, chacun doit faire sa part. Nous prendrons à cœur cette responsabilité.

2018 s'inscrira également dans la continuité de nos efforts en matière de politique culturelle et plus particulièrement du renforcement de la Mémoire collective Guadeloupéenne.

Une véritable politique mémorielle qui nous permettra d'aider à une meilleure connaissance du passé, de faire circuler un savoir et partant, d'agir sur les consciences. Acte pédagogique, Acte civique en ce qu'il doit susciter chez nos compatriotes l'envie de connaître et d'habiter leur Histoire.

**Si 2017 a été consacrée « Année Culturelle Guy Tirolien », 2018 sera l'occasion de mettre une femme Guadeloupéenne à l'honneur, une femme *poto mitan* qui par son parcours a contribué à écrire un chapitre de NOTRE Histoire moderne.**

C'est notre manière de reconnaître la valeur, le rôle déterminant que possède la femme Guadeloupéenne dans le fonctionnement de notre société.

Si nous avons rendu hommage à Monsieur Albert Flagie, à Jacques Adelaïde-Merlande et prochainement à Alain Yacou, nous serons déterminés à faire rayonner l'œuvre de Man Soso, de Maryse Condé, ainsi que des Hommes et des Femmes ayant contribué à l'édification de l'Histoire guadeloupéenne.

Des orientations budgétaires donc, en accord avec un projet politique ambitieux, un projet mettant le Guadeloupéen au centre des politiques publiques.

Mesdames et Messieurs,

Un projet politique simple parce que nous sommes quotidiennement observés par les citoyens qui nous ont conféré cette responsabilité politique. Leurs attentes envers la classe politique sont nombreuses mais légitimes.

C'est donc un projet politique ayant pour ambition de faire entrer dans une ère nouvelle l'Homme politique comme un exemple pour la société.

Des changements majeurs à présager, mais c'est ensemble qu'il nous faut les mener grâce à de nouvelles méthodes et à de nouvelles habitudes fondées sur une culture du compromis, du dialogue, de la responsabilité et de la négociation. Cette approche est la nôtre, car on ne peut changer d'avenir sans une vision collective.

En tant que chef de file du développement économique, la Région s'engage à redoubler d'efforts afin de s'assurer des retombées des grands projets structurants en termes d'emplois durables et de développement.

**En tant que chef de file de la Formation, nous voulons dynamiser et rationaliser notre politique de Formation en nous inscrivant dans une démarche de "mutualisation" des structures qui concourent à une politique qui devra être**

**résolument adaptée au territoire et servir l'ambition de favoriser l'emploi des personnes formées.**

Ces projets structurants dessinent la Région Stratège que nous appelons de nos vœux.

Une Région Stratège qui rationalise l'utilisation des crédits en poursuivant un objectif d'efficience, dans un contexte budgétaire contraint où l'Etat requiert des collectivités locales des efforts d'économie budgétaire à hauteur de 13 milliards d'euros.

Une Région Stratège qui poursuit l'objectif de faire mieux en tendant vers l'efficience, c'est-à-dire en liant de manière indissociable les moyens aux résultats et ainsi de donner la preuve de son efficacité.

Une Région Stratège impliquée et réactive face aux problématiques qui affectent les Guadeloupéens : les catastrophes naturelles et accidentelles, tel que l'incendie du CHU qui s'est déclaré mardi soir. Le vélodrome Amédée DETRAUX a été mis à disposition et nous nous tenons d'ores et déjà prêts à fournir toutes les ressources nécessaires au traitement et soins des patients.

Une Région force de propositions auprès des habitants et des collectivités.

Et plus que jamais, je reste convaincu que personne ne peut seul arriver à bout d'un tel projet. Car personne ne peut seul incarner la Guadeloupe, ni prétendre parler en lieu et place de tous les Guadeloupéens.

Je vous remercie.